

20635 - Servigny-lès-Raville.

Cantons de Raville en 1790, de Maizeroy en l'an III et de Pange à partir de 1802. A Frécourt pour annexe depuis 1812. Annexe, avec vicaire résident, de la paroisse de Raville.

1766 - 1871

Mode de classement : Répertoire numérique détaillé, 28 décembre 2021.

Administration générale.

1812 - 1869

20635/1

Ban, autorités municipales, police du maire, assistance, cultes.

1812 - 1869

Ban communal.

Arrêté du préfet supprimant la municipalité de Frécourt et la rattachant à Servigny-lès-Raville (1812).

Transmission au conseil de préfecture d'une demande du conseil municipal tendant à obtenir la séparation des comptes des deux sections (1841).

Observations du conseil municipal et approbation de la réclamation des affouagistes de Frécourt demandant que les deux sections soient détachées pour le paiement du contingent affecté à la route n° 1 projetée par Frécourt et Servigny (1849).

Autorités municipales.

Proposition de trois candidats pour remplacer le conseiller Nicolas Demange remplacé pour avoir tenu des propos déplacés au sujet d'une réclamation d'Etienne Sidot de Frécourt tendant à obtenir le paiement de la fourniture des béliers (1821, 1822).

Plaintes contre le maire Jean-Louis Sidot : rejet des réclamations relatives à l'adjudication de travaux au presbytère et à l'exécution par économie de réparations à la toiture de l'église (1836) ; observations au maire après la réclamation d'affouagistes (1836) ; classement sans suite de réclamations infondées compte tenu de l'élection d'un nouveau maire (avec plaintes de Charles Messien, du conseiller Louis Ferry et de l'officier retraité Lapaque et rapports du juge de paix, 1837).

Réclamation du conseil municipal et du maire Jean Lallemand relative à la remise des papiers détenus par l'ancien maire Sidot (1838).

Pétition dénonçant les agissements du conseiller Louis Ferry et demandant la nomination comme maire de Jean-Louis Pierson (1840).

Proposition de nommer le cultivateur Nicolas Sidot comme adjoint de la section de Frécourt (avec pétition des habitants de l'annexe, 1842).

Transmission au conseil de préfecture d'une demande du conseil municipal tendant à obtenir la restitution de l'écharpe détenue par l'ancien adjoint et conseiller de Frécourt Maguin (1842, 1843).

Déclaration de quatre conseillers, de la sage-femme et de l'adjoint relative aux circonstances du décès de Nicolas Vagner (1843).

Police du maire.

Moissons : projets d'arrêtés (1837, 1853) ; approbations avec observations des arrêtés (1856-1858) ; instruction portant observations sur le projet (1860).

Lettre du maire Elloy demandant l'envoi d'un exemplaire de l'arrêté du préfet relatif à la police des cabarets (1850).

Projets d'arrêtés relatifs à la fermeture des colombiers (1852).

Arrêtés approuvés relatifs au ban des vendanges (1857, 1859).

Assistance publique.

Renvoi devant les tribunaux de la réclamation du cultivateur Michel Hurlin, tuteur des mineurs de feu Charles Ferry, tendant à empêcher leur beau-père Bolsinger d'enlever les récoltes des prés leur appartenant (1831).

Approbation du vote par la commune de Téting de 36,30F pour couvrir les frais d'inhumation du marchand de poterie François Durand décédé à Frécourt (1854, 1855).

Votes de crédits et paiements des dépenses relatives à l'épidémie de choléra (1866-1869).

Fabrique.

Observations relatives à une demande du maire tendant à obtenir au nom du conseil de fabrique la restitution d'une somme de 50F versée au Trésor (1821).

Refus d'autoriser la délivrance d'un secours à la fabrique pour financer l'achat de deux petits autels (1831 concerne aussi le paiement des dépenses de la fête du roi et de l'anniversaire des Journées de juillet).

20635/2

Comptabilité.

1824 - 1869

Vérification des comptes.

Règlement des comptes de l'ancien maire Jean-Louis Sidot et du receveur Remy (avec relevés des comptes de 1832 à 1836 et plainte devant le Conseil d'Etat, 1838-1842 concerne aussi les comptes du maire Jean Lallement).

Contentieux avec l'ancien maire Louis Ferry : mémoire et réclamations de Ferry tendant à obtenir le remboursement de ses avances et accusé de recettes clandestines (1843-1845) ; autorisation de payer 60F à Ferry (avec mémoire des avances faites en 1843, 1845) ; autorisation donnée au maire Dominique Baucourt de se rembourser des frais du procès perdu contre Ferry (avec jugement de la justice de paix, 1846).

Recettes.

Observations sur le vote d'une imposition extraordinaire pour financer la réparation de la fontaine de Frécourt et sur l'établissement d'un rôle sur les propriétaires de bestiaux (1824).

Observations rejetant le projet de faire peser sur les détenteurs de portions communales les frais de réparations des bancs et du pavé de l'église (1824, 1825).

Réponse du maire aux observations relatives au rôle établi sur les habitants de Frécourt pour financer les travaux de construction d'un puits exécutés par le maçon Louis Pinal (1843).

Lettre demandant le remboursement de 500F placés au Trésor pour financer les travaux à l'église et payer les droits d'usage dans la forêt de Rémilly (1849).

Rejet de la réclamation des habitants de Frécourt contestant la répartition des redevances communales (avec avis du percepteur Lennuyeux sur les calomnies écrites par l'ancien instituteur Louis Ménaille, 1850).

Taxe sur les jeux de quille au profit du bureau de bienfaisance : observations sur les modalités de prélèvement d'une taxe sur Nicolas Houin, avec projet d'arrêté prescrivant l'abolition des jeux de quilles dans les lieux publics, 1853) ; approbation avec observations de la décision du conseil municipal de réduire à 3F le montant de la taxe (1853) ; état nominatif des habitants redevables de la taxe (1869).

Rétribution scolaire : fixation du taux pour la salle d'asile provisoire (1856) ; augmentation du taux pour les écoles de garçons et de filles (1856, 1857).

Rejet de la proposition du conseil municipal d'établir une taxe de 75 centimes par enfants pour financer les frais de chauffage de l'école de Frécourt (1857).

Autorisation de faire exécuter le recouvrement de deux rôles pour financer la fourniture et l'entretien des taureaux (1860).

Rôles des redevances sur les lots de portions communales et d'affouage (1865-1868).

Emprunt de 7008,05F auprès du rentier Jean Kohntz de Courcelles-Chaussy pour financer les travaux au presbytère, au cimetière et à l'école de Frécourt (avec renseignements sur les coupes forestières, 1868, 1869).

Dépenses.

Régularisation de plusieurs mandats de paiements rejetés des comptes du receveur (1834).

Autorisation de payer l'ameublement de l'école, les menues réparations de la maison commune et du presbytère et une plantation d'arbres (1834, 1835).

Remise des amendes et doubles droits prononcés contre la commune pour défaut d'enregistrement et d'inscription au répertoire de marchés passés entre 1823 et 1826 (1837).

Instruction relative au paiement de 48,75F pour le timbre de feuilles de papier destinées aux expéditions des procès-verbaux de ventes de chablis (1840).

Instruction ordonnant que la commune paie 12,27F pour sa contribution au salaire des gardes champêtres de Herny compte tenu de la propriété des bois qui y sont situés (1841).

Rejet d'une réclamation des habitants contestant l'augmentation des contributions foncières pesant sur les bois situés sur le ban de Herny (1841, 1842).

Lettre de transmission au préfet d'une feuille de 70 centimes à viser pour servir au répertoire de la commune (1843).

Refus de modifier le budget supplémentaire définitivement réglé et autorisation d'imputer 150,40F pour financer les réparations à la pompe de Frécourt, au presbytère et à l'école, l'achat d'un fourneau et d'encriers, les frais de chauffage et l'entretien des armes de la garde nationale (1850).

Autorisation de payer 145F pour les expertises effectuées par l'architecte Cordier de Metz (1861).

20635/3

Personnel.

1812 - 1869

Sage-femme.

Versement d'une subvention de 100F pour financer les frais de séjour à Metz de la demoiselle Joppin envoyée par la commune pour y suivre les cours d'accouchement (1835).

Secrétaire de mairie.

Rejet de la réclamation de l'ancien greffier Nicolas Lapaque tendant à obtenir le paiement des frais de partage de la coupe affouagère (1840).

Instituteurs.

Explications du sieur Proth relative à sa réclamation concernant le paiement des frais de chauffage (avec réclamation des instituteurs Masson de Raville, Proth de Servigny et Pierson de Bionville, 1843).

Rejet d'une délibération proposant les moyens de porter le traitement à 700F (avec avis de l'inspecteur d'académie, 1857).

Soeurs institutrices.

Observations de soeur Mathilde, supérieure générale de la congrégation de la providence à Peltre, et approbation du traité passé (avec projet de traité, 1856, 1857).

Approbation du vote d'une indemnité d'installation de 100F en faveur de la soeur (1857).

Gardes champêtres.

Plaintes : observations du maire et rejet des réclamations d'habitants de Frécourt relatives à l'absence de nominations de gardes pour surveiller leurs propriétés (1812) ; rejet des réclamations portées contre les gardes de Frécourt (1844).

Révocations : réclamation de François Houin contre sa destitution (1828) ; remplacement du révoqué Jean-Jacques Durand par André Elloy et François Lallemand (1847) ; révocations de Lallier et Poncelet remplacés par Joseph Bourguignon (avec instruction relative à l'augmentation du traitement du nouveau garde, 1852).

Remplacements de feux : - Jean-François Ferry par François Lallemand (1840) ; - Henri-Joseph Thiriet et Jean-Pierre Joppin par l'ancien militaire et tisserand Christophe Becker (1866) ; - Jean-Pierre Joppin par le manoeuvre Nicolas Martin (1867).

Refus d'agréeer les cultivateurs de Frécourt Charles Maguin, Jean-Christophe Louyot et Pierre Girard en qualité de gardes particuliers de leurs propriétés (1847).

Nominations comme gardes suppléants gratuits de : - Nicolas Maguin et Etienne Martin (avec pétition de conseillers et d'habitants, 1848) ; - Jean-Jacques Durand et André Elloy (1858).

Remplacements des démissionnaires : - Dominique Lallement, François Remy, François Sidot et Dominique Dordot par Claude Sidot, Christophe Pierson et Pierre Bertrand (1824) ; - Pierson et Sidot par Charles Remy et Michel Hurlin (1825, 1826) ; - Remy et Hurlin par Dominique Baucourt et François Houin (1826) ; - de l'adjoint Pierre Bertrand de Frécourt par Humbert César et Pierre Simony (1827) ; - Baucourt et Jean Remy par le cultivateur François Hurlin et le tailleur de pierres Jean Malaizé (1828) ; - Simony et César de Frécourt par Jean Collignon et Nicolas Sidot (1829, 1830) ; - Malaizé, Hurlin, Collignon et Sidot par François Eloy, Jean-Nicolas Sidot, Dominique Baucourt, Nicolas Maguin et Louis Manaille (1830, 1831) ; - Menaille, Maguin, Elloy, Sidot et Baucourt par Dominique Dordot, Etienne Sidot, Jean Lallement, Nicolas Boucheter et Jean Sidot (1831, 1832) ; - Dosda, Sidot, Bouchter et Lallemand par Jean-Etienne Lallemand, Pierre Léonard, Pierre Pierson et Pierre Sidot (1833) ; - Léonard et Lallement par Charles Le Clerc et Humbert Dordot (avec autorisation donnée à Pierson de porter un fusil de guerre, 1836, 1837) ; - Pierson, Leclair et Dosdat par Jean-Pierre Hurlin, Jean-François Ferry, Jean-Pierre Sidot et Michel Lefranc (1838, 1839) ; - Hurlin par Nicolas Sidot (1839, 1840) ; - Nicolas et Jean-Pierre Sidot, François Lallemand et Lefranc par Nicolas Mauzin, Nicolas Bolsigner, Jean-Pierre Sidot fils et Jean-Christophe Louyot (1840, 1841) ; - Sidot fils et Louyot par Charles Leclair, Pierre Défaut et François

Marsal (1841) ; - Mauzin, Bolsigner, Leclair et Defaut par Jacques Durand, Jean-Charles Boucheter, François Lallemand et Jean-Pierre Sidot (1842, 1843) ; - Bouchotte et Lallemand par Charles Leclair (1844) ; - Marsal par Dominique Bertrand (1846) ; - André Elloy et François Lallemand par François Tonnelier et Charles Houin (1848) ; - Houin, Tonnelier et Bertrand par Jean-François Sidot, Jean-François Elloy, Etienne Martin et Jean-Pierre César (1849, 1850) ; - Sidot par François Tonnelier et Pierre-Nicolas Boucheter (1850) ; - Joseph Bourguignon par le cordonnier Charles Leclair à Servigny et Jean-Pierre Sidot à Frécourt (1855) ; - Leclair par l'ancien soldat et manoeuvre Jean-Pierre Houin à Servigny et Sidot par le teinturier Auguste Bastard à Frécourt (1857) ; - Houin par Jean Leclair (1859) ; - Leclair par l'ancien jardinier Louis Grandgirard (1862) ; - Grandgirard par l'ancien caporal et tailleur de pierres Jean-Pierre Ferry (1862) ; - Ferry à Servigny par Henri-Joseph Thiriet et Jean-Pierre Joppin (1865) ; - Bastard à Frécourt par Humbert Dosdat (1869).

Biens communaux.

1766 - 1871

20635/4

Propriété, rentes, exploitation, portions communales et d'affouage, vaine pâture, réseaux d'eaux.

1766 - 1871

Propriété.

Arrêté autorisant la nomination d'un expert pour examiner la réclamation du sieur Thierry revendiquant la propriété d'un saule abattu par la commune (1813).

Observations relatives à la plainte de Humbert Chapellier relative à une anticipation commise par Charles Messein (1824, 1825).

Rejet des réclamations de Pierre Boucheter revendiquant la propriété d'une maisonnette dans laquelle était hébergée Barbe Boucheter, veuve de Mathieu Dégoutin (1825).

Instructions relatives au projet de revendication, afin d'y installer une école, d'une maisonnette louée par l'administration cantonale de Maizeroy en l'an VII (1826).

Décision du conseil de préfecture autorisant la commune à rentrer en possession à l'amiable des terrains plantés en arbres fruitiers dont les habitants se sont emparés en 1766 (avec délibération de la communauté d'habitants de 1766, 1826).

Instruction relative à la régularisation des terrains usurpés sur lesquelles des habitants ont construit leurs habitations (1828).

Autorisation donnée à la commune d'intenter une action judiciaire contre Humbert Chapelier afin d'obtenir la restitution d'un terrain (avec jugement de la justice de paix, 1839).

Décision du conseil de préfecture d'autoriser la commune à traduire en justice Humbert Chapelier à propos d'un terrain litigieux (1840).

Avis favorable à la poursuite en justice de Pierre Houin et Nicolas Lapâque soupçonnés d'avoir anticipé sur le chemin dit La Forêt (avec plan et avis du juge de paix, 1845).

Abornements.

Arrêté ordonnant la délimitation entre une pièce de terre appartenant au notaire Dauphin de Pange et les terrains communaux contigus (1811).

Autorisation de faire procéder à la délimitation des terrains de la section de Frécourt (1852).

Autorisation de délimiter un terrain acquis par le cultivateur Jean-Pierre César au lieu-dit Haut-du-Chemin-de-Berlize à Frécourt (1865).

Rentes foncières.

Autorisation donnée à la commune de recevoir le remboursement des capitaux de cens et d'en employer le produit au paiement des dépenses communales (1859, 1860).

Lots de portions communales.

Instruction ordonnant de faire délibérer le conseil municipal sur la réclamation du sieur Bonami tendant à obtenir la jouissance du lot de feu Claude Sido (1829).

Décision du conseil de préfecture rejetant les réclamations de Jean-Pierre Sidot, François Ladaïque et Louis Michel tendant à être admis à la jouissance (1845).

Rejet de la demande de la commune tendant à maintenir le droit d'entrée (1847).

Renvoi devant les tribunaux de la réclamation de Louis Pinal de Frécourt contestant la jouissance accordée au manoeuvre François Collignon (1851).

Approbations des décisions du conseil municipal : - attribuant un terrain supplémentaire au sieur Maguin de Frécourt pour l'indemniser d'une réduction opérée pour ouvrir un nouveau chemin (1858, 1859) ; - attribuant le lot laissé vacant par le sieur Lefrant à l'ancien militaire et tailleur de pierres Nicolas Marion au détriment de Charles Houin (1859, 1860) ; - mettant Louis-Auguste Bastard en possession du lot laissé vacant par le sieur Michel à condition qu'il lui verse une indemnité (1865) ; - attribuant trois lots résiliés à Frécourt à Etienne Sidot, Félix Bogenez et à la veuve de François Houin (avec extrait du tableau des aspirants, 1865-1867).

Lots d'affouage.

Droit d'usage des habitants de Frécourt dans la forêt cantonnée de Rémilly : rejet de la pétition des habitants tendant à obtenir que le partage entre les 14 habitants situés dans le ressort de l'ancienne seigneurie de Servigny soit étendu à l'ensemble de la population de la section (1810) ; rejet de la réclamation du manoeuvre Claude-Henry Clause tendant à faire reconnaître que sa maison est bâtie sur le territoire de l'ancienne seigneurie (avec rapport de l'architecte Derobe et procès-verbal de délimitation de 1791, 1811, 1812) ; instruction rejetant la réclamation des conseillers Langard et Sidot tendant à ce que l'affouage soit partagé indistinctement entre tous les habitants (1812) ; réclamation des cultivateurs contre le partage par portions égales exécutées par le maire et les prétentions à la jouissance de Barbe Dosdat et Henry Clause (1813) ; instruction invitant le maire à admettre Henry Clause au partage (1813, 1814) ; rejet de la réclamation d'habitants contestant la mise en jouissance de Clause (1814).

Admissions au partage : arrêté mettant en jouissance Jean-Nicolas Sidot, Nicolas Marion et Louis Ferry (1810) ; autorisation d'attribuer un lot à l'orpheline et incapable Catherine Camus en dépit de son logement chez son oncle (1811) ; instruction approuvant la mise en possession de madame Jacquard (1811) ; instruction ordonnant au maire de maintenir Dominique Langard en jouissance pendant un an (1823).

Approbation d'une plainte des habitants et observations au maire relatives au mode de partage ordonné pour la coupe arriérée de 1809 (1812, 1813).

Refus de mise en jouissance : approbation de la décision du conseil municipal rejetant la réclamation du sieur Houin compte tenu de son ménage commun avec son gendre (1821) ; rejet des réclamations du cultivateur Jean-Pierre Lallemand tendant à obtenir un lot en dépit de son ménage commun avec son père (1826, 1827).

Droit d'entrée : rejet de la réclamation de Nicolas Demange tendant à être dispensé du paiement (1830) ; avis du préfet approuvant les réclamations de Dominique Dun et Joseph Appel et préconisant l'annulation des décisions de ses prédécesseurs qui autorisent la perception (avec copie d'une délibération de 1817, 1837, 1839).

Rejet de la réclamation d'Anne Brecheter contre la vente de son lot (1851).

Exploitation.

Pâtures des chemins : procès-verbaux de locations (1822-1832) ; extraits des procès-verbaux d'adjudications (1870, 1871).

Procès-verbal d'adjudication des jeux et danses de la fête patronale en faveur du garçon mineur Claude Elloy (1831).

Droits de chasse : instruction relative à la publication de la mise en adjudication (1847) ; autorisation donnée à Georges-Nicolas Choumert de Many de céder ses droits au négociant Nicolas Humblot de Metz (1861).

Approbation du dégrèvement voté par le conseil municipal en faveur du tailleur d'habits Nicolas Gougeon, adjudicataire du jeu de quilles (1853).

Paiement de 193F au pépiniériste Dieudonné de Metz pour les arbres fournis pour la plantation communale (avec mémoires de 1856, 1868).

Extraits des procès-verbaux d'adjudications des boues des ruisseaux, chemins et rues des deux sections (1870, 1871).

Vaine pâture.

Décision du conseil de préfecture autorisant la citation en justice de la section de Frécourt pour la contraindre à renoncer au droit de parcours sur le territoire de Servigny (1833, 1834).

Rejet de la réclamation du cultivateur Michel Lallement contestant l'exécution d'un procès-verbal dressé contre lui pour délit de pâture de ses chevaux (1867).

Approbation des conditions fixées avec le cultivateur Joseph-Nicolas Sidot pour l'accès de son bétail à la vaine pâture (1868, 1869).

Pâture de nuit : instructions relatives à la réglementation rejetant les réclamations des cultivateurs François Lallemand, André Elloy et consorts (1852) ; approbation d'une délibération autorisant les cultivateurs à conduire leurs chevaux en pâture pendant une partie de la nuit (1864) ; réclamation des cultivateurs tendant à obtenir l'autorisation d'envoyer paître leurs chevaux dans leurs propriétés non closes jusqu'à neuf heures du soir (1868).

Réseaux d'eaux.

Arrêté autorisant l'adjudication au rabais des réparations aux fontaines (1810).

Commission de l'architecte Derobe pour examiner la pétition de Charles Lallier réclamant l'indemnisation de la vigne endommagée par une excavation de pierres destinées à la réparation des fontaines (1811).

Délégation de l'architecte Derobe pour examiner la plainte du maire contre l'entrepreneur de la construction des fontaines (1813, 1814 concerne aussi le logement du desservant).

Arrêté autorisant la réparation par économie de la fontaine, de l'abreuvoir et du gué (1821).

Autorisation de mettre en adjudication les réparations de la fontaine et de deux ponceaux (1826).

Lettre du maire demandant l'approbation d'un mandat de paiement pour payer la construction d'une auge (1829).

Autorisations de faire exécuter par économie les travaux : - de réparations aux fontaines et abreuvoirs des deux sections (1837) ; - de constructions d'un abreuvoir et d'un bassin à la fontaine (avec réclamation des cultivateurs et des propriétaires, 1841).

Autorisation de faire réparer les fontaines des sections et de faire construire un puits à Frécourt (1842).

Instruction informant le maire que la commune n'a pas à intervenir dans une contestation survenue entre Nicolas Lapaque, des propriétaires et le sieur Grandgirard relative à l'usage d'un puits particulier (1844).

Instructions relatives : - à une demande des sieurs Jenot et Sidot tendant à obtenir le paiement de 30F pour des réparations exécutées à la fontaine et à l'abreuvoir de Frécourt (1845) ; - à une réclamation de monsieur Adolphe des Robert de Metz contre le projet d'élargissement d'un ruisseau à Servigny (1853).

Approbation d'une indemnité de 10F votée en faveur d'André Elloy pour le dédommager d'une servitude de fossé ouvert dans sa propriété (1853).

Réparations des fontaines et du gué de Servigny et Frécourt : autorisation de faire exécuter les travaux (1853) ; rejet de la proposition du maire de faire exécuter ou financer les travaux de curage du gué de Frécourt par les habitants (1853).

Instruction approuvant le traité de fourniture d'une auge à Frécourt par le tailleur de pierres Jean-François Remy (1856).

Constructions de la fontaine du Haut, d'un lavoir et d'un abreuvoir à Servigny : autorisation de faire exécuter des réparations à la fontaine (avec extrait de l'adjudication des travaux en faveur du maçon François Poncelet, 1856 concerne aussi l'achat d'une auge pour la fontaine de Buisson à Frécourt) ; instruction relative à la saisie du conseil de préfecture pour instruire la contestation survenue avec l'adjudicataire Poncelet (1859) ; réclamation du maire tendant à obtenir l'achèvement des travaux mal exécutés (1862).

Construction d'une fontaine et d'un lavoir couvert à Frécourt : projet dressé par le conducteur des ponts et chaussées Guillemard (avec plan, nivellement et détails, 1858) ; refus d'autoriser l'aliénation des terrains partagés pour financer les travaux (1858) ; rejet de la décision du conseil municipal proposant d'imposer une redevance extraordinaire sur les portions communales pour financer le projet (1858).

20635/5

Opérations immobilières.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1870

Echange.

Instructions au maire et au percepteur relatives à un projet d'échanges entre la commune et la veuve Defaut née Leclair (1838).

Aliénations à Servigny-lès-Raville.

Terrains à bâtir : observations ministérielles relatives aux demandes de concessions présentées par le manoeuvre Pierre Defaut et le régent d'école Charles Grandgirard (an X-an XII) ; autorisations de vendre des parcelles à : - Joseph Clause (1822 concerne aussi Charency et Saily) ; - Thomas Ansexky moyennant une rente annuelle (1822, 1823 concerne aussi Kirschnaumen et Mécleuves) ; - Charles Lefrant (1850, 1851) ; projet d'aliénation gratuite en faveur de Jean-Baptiste Sidot (1850).

Vente d'une petite maisonnette tombant en ruine au maçon Dominique Dauphin de Courcelles-Chaussy (1837-1839).

Terrains : vente de cinq parcelles pour financer l'agrandissement de l'église (1844-1846) ; rejet de la demande de concession présentée par le chasseur et tailleur de pierres Nicolas Houin (1851) ; acte de vente d'un terrain en faveur du tailleur de pierres Pierre Grandgirard (1851) ; vente d'un terrain dit La-Boudotte au menuisier Pierre Houin (1854) ; projet de vente d'un verger près du château de Courcelles à la sortie du village (1863) ; enquête de commodo et incommodo relative à la vente d'un terrain (1865) ; projet de vente de la friche dite La-Boudotte au cabaretier François Houé (1868) ; projet de cession d'un terrain en friche situé le long du chemin vicinal ordinaire de Servigny à Aoury en faveur d'André Eloy (1870).

Parcelles de chemins supprimés : instruction relative à une demande tendant à obtenir l'aliénation de terrains (1855) ; vente de deux parcelles et des terrains provenant de la suppression du sentier dit La-Ruelle-Marot (1866).

Alinéations à Frécourt.

Terrains à bâtir : vente d'une parcelle à la demoiselle Catherine Lalouette (1835, 1836) ; autorisation de poursuivre Catherine Lalouette devant les tribunaux afin d'obtenir le paiement des intérêts (avec copie d'une lettre du préfet de 1836 et délibération relative au financement du nouveau cimetière de 1837, 1842) ; autorisation de concessions en faveur du maçon Louis Pinal et du tailleur de pierres Jean-Pierre Lalouette (avec acte de vente en faveur de la veuve Lalouette, 1846, 1847) ; rejet des demandes de concessions présentées par le manoeuvre Jean-François Menaille et le propriétaire Jean Sidot (1856).

Terrains : décision du conseil de préfecture rejetant la demande de Nicolas Sidot tendant à obtenir la concession d'un terrain longeant la propriété de la veuve Dosdat (avec croquis et rapport de l'agent voyer relatif à la réclamation de la veuve, 1845-1847) ; vente du terrain sollicité par le cultivateur Nicolas Sidot à Marguerite Velvert, veuve Dosdat (avec plan, 1846-1848) ; acte de vente d'un sentier communal au cordonnier François Ladaïque (1847) ; instruction relative à une demande tendant à obtenir l'autorisation de concéder un terrain (1852) ; refus d'autoriser la vente d'un terrain situé au lieu-dit Puits-de-Haut en faveur de Louis Pinal et François Ladaïque (avec plan, 1854) ; instruction relative à la demande de François Marsal tendant à obtenir la concession d'un terrain (1855) ; autorisation de vendre : - trois parcelles au manoeuvre Jean-François Menaille et au propriétaire Jean Sidot (1857) ; - deux parcelles provenant de l'ancien gué supprimé pour financer les réparations de l'école de la section (1857) ; instructions relatives aux projets d'aliénation de terrains en faveur : - de Jean-Pierre César (1859) ; - du maçon Louis Pinal (1860).

Ventes de parcelles de chemins supprimés pour financer la reconstruction de l'école : autorisation et approbation des actes de concessions (avec pétition des riverains, 1858, 1859) ; autorisation de remettre en adjudication la parcelle vendue à François Ladaïque en raison de son refus d'admettre les servitudes relatives au puits et aux gouterots (1859) ; rejet de la réclamation du maire tendant à décharger les acheteurs du paiement des intérêts (1859).

Autorisation d'aliéner l'ancienne école de la section (1858, 1859).

20635/6

Forêts.

1811 - 1870

Aménagements des bois des deux sections.

Servigny : instructions transmettant un procès-verbal de reconnaissance et un rapport du conservateur des forêts (1844) ; instruction ordonnant de délibérer sur un projet d'aménagement régulier (1846) ; règlement de l'aménagement du canton de bois dit des Censitaires prescrivant l'assainissement des parties humides et marécageuses (1854, 1855) ; acceptation de la soumission de l'ancien arpenteur forestier de Briey Seinguerlet (1855) ; approbation du projet de délimitation (1855) ; homologation de la délimitation et approbation de l'état général et de répartition des frais (avec procès-verbal de délimitation, 1856-1858) ; autorisation de payer un acompte à Seinguerlet (1857) ; instruction portant observations et approuvant le vote de 70,35F pour les frais de délimitation (1858) ; observations et autorisation de payer 42F supplémentaires à Seinguerlet pour sa participation à l'établissement des fossés de division ouverts dans les lignes de coupes (avec copie du mémoire de Seinguerlet, 1859).

Frécourt : décision gouvernementale prescrivant l'aménagement et approbation de la soumission de l'ancien arpenteur forestier de Metz Saunier (1844, 1845) ; autorisation de procéder à la délimitation générale (1846) ; soumission au régime forestier de 13,75 hectares (1852) ; approbation du procès-verbal de délimitation par le conseil municipal et les communes limitrophes (1854) ; réclamation de Saunier tendant à obtenir le paiement de ses honoraires (1855) ; approbation d'un mémoire de Saunier (1856) ; approbation du procès-verbal de délimitation (1856) ; certification conforme de plan général et du cahier d'aménagement (1857) ; approbation du mémoire de solde de Saunier (1858) ; approbation de l'état général et de répartition des frais (avec certificat de signification de 1846, 1858) ; instruction autorisant le paiement de 68,63F à l'administration des domaines (1858).

Aliénation.

Vente d'une parcelle de bois à l'ingénieur des tabacs à Paris Eugène Rolland, propriétaire de la ferme de Faulx à Vatimont, pour lui permettre d'établir un chemin d'exploitation (1849, avec acte de vente de 1851).

Gardes forestiers.

Autorisations données au garde : - de faire pâturer une vache dans deux chemins traversant les bois (1842) ; - Delacour d'Arriance de cultiver une mare (1865, 1866).

Instruction approuvant le vote d'une gratification de 50,50F au garde Delacour (1870).

Délits forestiers.

Avis favorable à la demande de remise d'amende présentée par Jean-Jacques Durand et François Tonnelier condamnés pour délit de pâturage (1843).

Transmission au ministre des finances d'une demande de remise d'amende présentée par le tailleur de pierres François Grangirard au nom de sa femme (1850, 1851).

Quart en réserve.

Demande d'autorisation d'exploiter une partie (1854).

Autorisations : - d'exploiter par économie une coupe extraordinaire de 9,26 hectares restée invendue pour financer les travaux d'appropriation de la nouvelle école à acquérir (1855) ; - de vendre le produit (1856) ; - d'exploiter par économie une coupe extraordinaire restée invendue pour financer les arrérages des droits d'usage dus aux hospices de Vire et le mobilier scolaire (1860).

Coupes affouagères.

Arrêtés : - annulant l'adjudication de trois pieds d'arbres en faveur de Charles Lallier (1811) ; - ordonnant la délivrance d'une seconde coupe par anticipation dans chaque section (1816).

Délivrances : - d'une coupe par anticipation pour financer les dettes de guerre (1815, 1816) ; - de coupes périodiques de nettoiemnts (1858).

Instructions : - ordonnant de faire régulariser les procès-verbaux de ventes de bois et d'ételles (1825) ; - approuvant le vote de 100F pour indemnité des frais de ventes des coupes (1861).

Refus : - d'autoriser le partage du bois de service par ateliers (1826) ; - de dispenser la commune d'arracher les épines (1848-1850).

Autorisations de vendre : - les corps d'arbres distraits pour financer l'ouverture des fossés périmétraux (1827) ; - les ételles (1840) ; - une partie des produits de la coupe de Frécourt pour financer les bancs de l'école fournis par le menuisier Louis Arnould de Courcelles-Chaussy (1841, 1842) ; - quatre stères de bois impartageables (1853) ; - un chêne en grume (1855) ; - la coupe de Frécourt pour financer les arrérages des droits d'usage dus aux hospices de Vire (1860) ; - le produit de la coupe et les peupliers situés à La-Boudotte et au Ru-le-Rossé pour financer des travaux au presbytère et aux chemins (1867) ; - les produits provenant d'une coupe de nettoyage (1868).

Procès-verbaux d'adjudications : - des ételles (1831) ; - de la baraque, des ételles et des bois restant dans la coupe (1832).

Réunions à l'affouage : - des bois abattus par suite de la délimitation générale de la forêt domaniale de Rémilly (1843) ; - des fagots (1852) ; - le bois provenant des fossés du chemin de monsieur Rolland (1852) ; - le bois abattu sur le chemin de grande communication n° 19 de Lachamberdine à Arriance (1852).

Délivrances de produits forestiers.

Procès-verbal d'adjudication de la glandée en faveur d'Alexandre Mathiotte (1822).

Autorisations d'exploiter : - un jeune chêne déraciné (1827) ; - 22 chênes et huit hêtres dépérissants dans les coupes ordinaires (1839) ; - le bois de ligne provenant de l'aménagement de la forêt de Frécourt (1855).

Observations du conservateur des forêts relatives au rôle dressé pour subvenir aux dépenses d'extraction des souches (1839, 1840).

Bois de chauffage pour les écoles : délivrances de deux hêtres (1862) et d'un chêne mort à Frécourt (1864).

Bâtiments communaux.

1814 - 1869

20635/7

Equipement, entretien, maisonnette, maison de pâtre, église, presbytère, cimetière.

1814 - 1869

Equipement.

Autorisation d'acheter une caisse de tambour (1819, 1820).

Cloches : observations et autorisation de traiter avec un fondeur pour la fourniture d'une seconde cloche financée par la vente des rémanents et troncs d'arbres distraits de l'affouage (1823) ; approbation du traité passé avec le fondeur Jaclard pour l'achat d'une cloche (1863).

Financement du mobilier scolaire : rejet d'une demande de secours (1839, 1840) ; délivrance d'un secours de 300F (1856-1859).

Approbation du traité passé avec le serrurier-mécanicien Thouvenin de Metz pour l'achat d'une pompe à incendie et autorisation de faire exécuter par économie les travaux de construction d'une remise (1865).

Entretien général.

Observations rejetant une demande de secours et autorisation de faire exécuter par économie les travaux de réparations à l'église et au presbytère (1836).

Autorisation d'adjuger au rabais les travaux d'appropriation de l'école de Servigny et de réparation du presbytère (1841).

Instruction ordonnant de faire dresser un devis des réparations à exécuter à l'école de Frécourt et un état relatif à un puits et une auge situés dans cette section (avec réclamation des conseillers et habitants de la section, 1845, 1846).

Maisonnette.
Autorisation de faire exécuter par économie les réparations à la maison louée à l'indigent Antoine Lallement (avec devis, 1831, 1832).

Maison du pâtre.
Observations rejetant la proposition du conseil municipal de financer les réparations avec des fonds communaux (1844).

Observations relatives à l'exécution des travaux de réparations à la demande de conseillers et sans autorisation (1844).

Délibération rejetant une pétition des habitants relative aux réparations exécutées et acceptant un nouveau partage des bestiaux (1845).

Agrandissement et appropriation de l'église.
Projet : achat à Jean-Pierre Sidot et Jean-Etienne Lallement d'un terrain destiné à l'agrandissement de l'édifice (1845, 1846) ; approbation du projet (1846).

Adjudication des travaux et paiements d'acomptes : refus d'approuver le marché prévoyant le réemploi d'anciens matériaux par l'entrepreneur (1846) ; autorisation de payer un acompte et de délibérer sur la valeur des anciens matériaux (1847) ; délibération demandant l'autorisation de verser 300F à l'entrepreneur (1847) ; rejet de la pétition de Nicolas Lapaque tendant à obtenir le paiement de ses honoraires de rédaction d'un projet (avec lettre du réclamant et délibération de 1845, 1848).

Contestation survenue entre la commune et l'entrepreneur : approbation de la décision du conseil municipal mettant en demeure l'adjudicataire de réparer immédiatement la toiture et d'achever les travaux à la belle saison (1847) ; instruction sur la proposition de l'architecte Sibille de faire mettre les travaux en régie (1848) ; approbation de la réception des ouvrages exécutés par Toussaint Maugras et autorisation de payer le ferblantier Pierron, le couvreur Conrad, le fournisseur de tuiles Fontaine, le serrurier Kelbel et le secrétaire du conseil des bâtiments civils Vandernoot (avec métrage de réception et procès-verbal d'adjudication de 1846, 1848, 1849) ; observations du maire relatives au paiement des ouvriers Pierron et Conrad ordonné par le juge de paix (avec mémoire, 1849).

Instruction informant le maire que le devis des travaux exécutés en 1846 ne se trouve pas dans les bureaux de la préfecture (1851).

Presbytère.
Arrêté autorisant les réparations par économie (1814).

Autorisation de faire exécuter par économie les travaux de construction d'une écurie et observations sur la détermination préalable de l'alignement (avec consentement des riverains et plan, 1829).

Réparations : annulation d'une délibération prise par le conseil municipal doublé sans autorisation (1838) ; autorisation d'adjuger les travaux au rabais (1838).

Plainte du maire contre l'obstruction du conseiller Louis Ferry à l'approbation du procès-verbal de réception (avec procès-verbal de réception des travaux, 1839).

Autorisation de faire exécuter des réparations par économie (1845-1847).

Restauration : autorisation de faire exécuter les travaux par économie (avec procès-verbal de réception, 1851) ; lettre demandant le remboursement de 800F placés au Trésor (1851) ; autorisation de faire exécuter les travaux d'achèvement (1851).

Refus du conseil municipal d'entreprendre les travaux de construction d'un mur de clôture autour du jardin et d'un puits en dépit de l'avis de l'évêque et du conseil de fabrique (avec devis, délibération et budget de la fabrique, 1865).

Paiement de l'eau fournie par Nicolas Hennequin de 1863 à 1866 (1866).

Autorisation d'acheter un terrain à Nicolas Hurlin et à la demoiselle Marie-Barbe-Eugénie Hurlin pour agrandir le jardin (1867, 1869).

Travaux d'appropriation : devis (1867) ; paiements du menuisier Pierre Houin, du maçon François Pinal de Vauremont et du maréchal-ferrant François Cayatte (1869).

Cimetière.
Approbation de la délibération interdisant le cimetière et proposant la location d'un pré et le projet d'aliénation de quatre terrains pour financer la clôture du nouvel emplacement (avec rapport de visite des bâtiments communaux dressé par le voyer Sibille, 1836, 1837).

Approbation avec observations de la décision du maire de faire inhumer les victimes de l'épidémie de choléra dans un ancien emplacement situé en dehors de l'enceinte du village (1866).

Paiement au maréchal-ferrant François Cayatte de l'établissement d'une grille en fonte pour clôturer le côté de l'entrée principale devant le portail de l'église (1868, 1869).

20635/8

Ecoles.

1832 - 1869

Constructions de deux écoles à Servigny et Frécourt.
Rectification du projet dressé par l'architecte Nicolas Lapaque et autorisation d'adjuger les travaux (1832, 1833).

Adjudications des travaux au maçon Toussaint Maugras et Dominique Dosdat et à François Eloy et François Hurlin (avec devis, 1833).

Observations au maire et réintégration de 500F placés au Trésor pour payer un acompte (avec certificat de l'architecte Nicolas Lapaque, 1833).

Autorisation de payer 122F pour acquitter les travaux supplémentaires exécutés à Servigny (1834).

Agrandissement de l'école de Servigny.
Projet d'achat d'un terrain destiné à la construction projetée (1841).

Transmission au préfet du projet d'agrandissement (1841).

Projet d'expropriation et autorisation d'acquérir les droits de servitudes que possèdent la veuve de Jean-Nicolas Sidot et la demoiselle Lallement sur un terrain destiné à l'agrandissement (avec observations de Barbe Sidot et plan, 1842).

Délivrance d'un mandat de remboursement de 950F placés au Trésor pour payer un acompte aux entrepreneurs des travaux d'appropriation Lagarde et Dauphin (1842).

Ecoles de Frécourt.
Instruction ordonnant de faire dresser le devis des réparations (1845).

Reconstruction : instruction relative à la levée d'une imposition extraordinaire pour financer les travaux (1858) ; demande de secours avec observations préfectorales relatives au financement du projet (1859).

Achat et travaux d'appropriation : projet d'acquisition d'une maison pour le pâtre et renoncement de la commune à y loger le berger pour l'affecter entièrement à l'école (avec réclamation de Michel Lefrant et rapport de l'inspecteur d'académie, 1864-1866) ; réclamation des habitants tendant à obtenir l'établissement d'une école régulière pour remplacer la garderie de jeunes enfants (avec avis favorable de l'inspecteur d'académie, 1866) ; achat et paiement d'une maison appartenant à François Marsal (1866-1869 avec Moniteur de la Moselle, 16e année, n° 66 du 2 juin 1867) ; paiements des travaux d'appropriation exécutés par le charbonnier et menuisier Jean-Pierre Fenot (avec devis, 1867-1869) et par le maçon François Pinal (1869).

Etablissements d'écoles distinctes à Servigny pour séparer les deux sexes avec construction d'un bâtiment destiné à l'école des garçons et au logement de l'instituteur.
Abandon des projets d'achats de la maison dite Le-Petit-Château appartenant à monsieur Guérin dit Prédourt de Metz, de celle appartenant au rentier et cultivateur Joseph Dézavelle de Frécourt et de celle proposée par le cultivateur Joseph Gaillot d'Aoury (avec devis et 3 plans dressés par les architectes Derobe et Félix Cordier et délibération proposant la création d'une école spéciale de filles, 1854-1856).

Achat de terrains appartenant à la veuve du cultivateur Nicolas-Etienne Bolsigner, au tailleur de pierres Claude Marrion, au maréchal-ferrant Jean-François Bolsigner, au cultivateur André Elloy le jeune, au cabaretier et tailleur de pierres Nicolas Houin dit Chasseur et au cordonnier François Houé (1856, 1857).

Allocation d'un secours ministériel de 1200F pour financer la construction (1856, 1857).

Approbations du projet de construction d'une école de garçons et de l'adjudication des travaux à Jean-François Gaunard (1856, 1857).

Ecole des filles.
Autorisation d'établir une salle d'asile provisoire et séparation des sexes par l'installation provisoire d'une école de filles (1856).

Approbation des dépenses votées pour le fonctionnement de l'école spéciale de filles établie provisoirement (1856, 1857).

Réception des travaux exécutés (1857).

Approbation du projet d'agrandissement et d'appropriation du logement des soeurs (1863).

Restauration de l'école des garçons de Servigny.

Autorisation d'adjuger les travaux évalués par l'architecte Derobe (avec extrait du devis, 1859).

Autorisations de faire exécuter des travaux supplémentaires (1859, 1860).

Certificat du receveur attestant des sommes disponibles pour régler le solde (1860).

Remboursement des cautionnements fournis par l'entrepreneur Jean-François Gaunard et le sieur Pallez pour l'ameublement des deux salles (1861).